

# Compte-rendu du CA du 2 novembre 2010

## Au Conseil d'administration

La séance du Conseil d'administration qui n'avait pas pu se dérouler le 19 octobre, avait été reportée au 2 novembre. Les points soumis à discussion ont essentiellement été consacrés aux affaires budgétaires. Mais une trentaine de propositions ont également été approuvées.

### La DBM2

La Décision Budgétaire Modificative qui était à l'ordre du jour de la séance du 19 octobre, est la deuxième de l'exercice 2010. Elle a été adoptée selon les procédures d'urgence pour permettre le lancement des opérations comptables en attente, à cause du report du C.A. Elle a fait cependant l'objet d'une présentation aux Administrateurs le 2 novembre.

Son contenu n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière de la Trésorerie Générale, ni du Rectorat, ni de la Commission des Finances. Elle a permis une augmentation du budget 2010 de 712 k€ en dépenses et de 223 k€ en recettes. Le montant des ressources affectées vient augmenter le budget de 868 k€ en recettes et en dépenses.

Les montants des principales subventions allouées par l'Etat ont été actualisés avec l'annonce de la seconde notification prévisionnelle. Parmi ces annonces, on peut notamment signaler trois points : les moyens alloués aux contrats doctoraux sont réduits de 96 726€; la masse salariale accordée en compensation des décharges de service d'enseignement et de surcoût de la prime d'excellence scientifique accordées aux membres de l'IUF est rattachée pour 91 460€; la subvention destinée à l'accompagnement des étudiants handicapés est en baisse de 53 500€.

L'analyse des mouvements de cette DBM conduit au constat d'une augmentation de plus de 790 000€ du prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement, sachant que d'après le compte financier 2009, le montant de ce fonds de roulement est de plus de 78 000 000€.

Sur les 38 composantes de l'Etablissement, 5 n'ont pas présenté de DBM ; 29 ont proposé une DBM équilibrée, une génère une augmentation du fonds de roulement et 4 ont sollicité un prélèvement sur les réserves désormais mutualisées.

L'augmentation du prélèvement sur le fonds de roulement permet notamment le lancement du schéma directeur du numérique.

L'ensemble des éléments de la DBM2 sont consultables sur l'ENT.

### Le Budget 2011 du niveau 1 aux niveaux 2

Lors de cette séance, les Administrateurs ont eu à se prononcer sur le budget de niveau 1 aux niveaux 2.

La dotation du niveau 1 aux niveaux 2 constitue la deuxième étape de la procédure budgétaire qui en comprend trois et qui se clôturera avec la présentation au C.A. de décembre du budget 2011 de l'Université. Cette phase, plus technique, traduit concrètement les dispositions arrêtées par le Conseil d'Administration du 29 juin 2010 à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

Cette étape intermédiaire consiste à évaluer l'ensemble des ressources dont bénéficie l'établissement (à l'exception des recettes générées par les composantes ou les unités de recherche) et d'en proposer la répartition, d'une part, entre les différentes missions de l'université et, d'autre part, selon les modalités de gestion qui auront été retenues, entre le niveau central et les composantes.

Le budget 2011 doit tenir compte de la gestion de l'exercice 2010, en particulier à la lumière de la DBM2. Les conclusions à tirer concernent d'abord le prolongement du coût de la fusion des trois universités aussi bien en termes de procédure, d'infrastructures immobilières ou

techniques que d'alignement de situations sociales disparates. Elles concernent également l'expression d'une volonté stratégique de substitution des services centraux aux composantes pour la prise en charge de certaines dépenses, comme par exemple le câblage : d'où une concentration des besoins de financement sur le niveau central sans conséquence négative sur les composantes.

Pour 2011, les ressources seront constituées, pour l'essentiel, par la subvention pour charges de service public attribuée par l'Etat qui représente 92% du budget et par les recettes propres de l'Université qui représentent, à ce stade, 8%. L'une comme l'autre, et y compris les subventions des collectivités locales, s'inscrivent dans une perspective de diminution.

Les recettes prévues portent sur un montant de 341.667.309€, le budget 2011 étant présenté en équilibre. Il a été construit avec l'objectif de ne pas diminuer le fonds de roulement. Il dégage un excédent de fonctionnement de 3,852M€ ; à cette somme s'ajoute un amortissement net de 4,355M€. Cumulés ces deux montants permettent la mise en œuvre d'une politique d'investissement dans tous les domaines d'activité de l'université à hauteur de 8,207M€.

Après avoir discuté sur chacun des postes de prévisions de ressources et de dépenses, et entendu l'avis de la Commission des Finances, les Administrateurs ont approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions, ce budget 2011 du niveau 1 aux niveaux 2 dont toutes les données chiffrées sont disponibles sur l'ENT.

### **Les autres décisions prises**

Elles concernent la désignation des représentants des enseignants-chercheurs au Conseil d'administration de la BNUS. Ont été élus : Christian Grappe, Danièle Groshenny, Céline Pauthier et Benoît-Michel Tock.

Ont également été approuvés des conventions de partenariat, ainsi que des accords de coopération internationale : ils concernent l'Autriche, l'Angleterre, le Québec et la Chine. Signalons enfin l'adoption de la convention de site de l'Opération campus et la fiche d'expertise pour l'aménagement du Campus d'Illkirch dans le cadre du CPER.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 23 novembre.